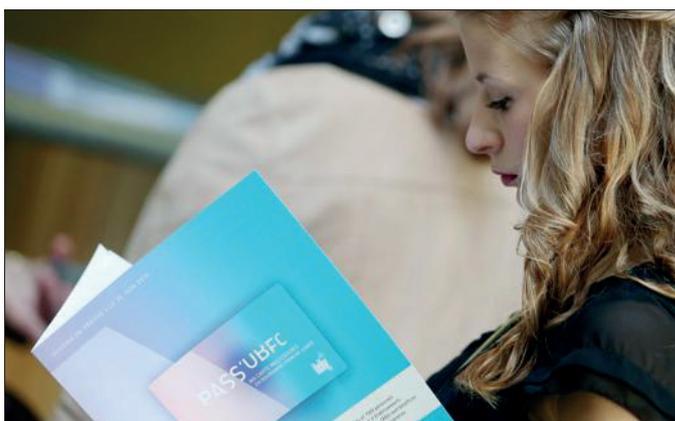


126	UTBM service communication	l'Est Républicain	26 juin 2015
		Région	pass UBFC - Bourgogne Franche Comté - Comue - politique - carte multiservices

Université Présentation d'un pass multiservices pour la Bourgogne Franche-Comté

La carte maligne



■ Les étudiants feront connaissance avec leur future carte dès le mois de juillet prochain.

Photo Nicolas BARREAU

Besançon. Le futur siège de la Communauté d'universités et d'établissements (Comue) de Bourgogne-Franche-Comté, situé au 32 avenue de l'Observatoire, à Besançon, dans un bâtiment refait à neuf, est en effervescence ce jeudi. Les deux recteurs d'académie et les présidents d'université de chacune de ces régions s'y retrouvent pour fêter un événement majeur qui célèbre la future collaboration des deux entités. En effet, d'ici au 1^{er} septembre 2015, 54.000 étudiants et 7.000 personnels de la nouvelle Comue et des Crous vont bénéficier des avantages d'une carte multiservices de dernière génération. C'est le premier grand projet commun de l'Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC). Jean-François Chanet et Denis Rolland, respectivement recteur de Besançon et recteur de Dijon, se félicitent du sens profond que revêt l'initiative. « Commencer par ça, ça a du sens. Ce que nous construisons est tangible. Et tant mieux car, au départ, personne n'aurait parié

sur notre bonne entente. »

Ainsi, la carte baptisée « Pass'UBFC », dotée d'une technologie sans contact, comporte non seulement l'identité de son possesseur mais permet, en plus, de s'acheter des services, comme les repas au resto U, ou de s'inscrire à la bibliothèque. Si les avantages sont limités pour le moment, d'autres devraient s'y greffer dans les prochains mois. La carte est en effet évolutive puisqu'elle est adossée à la nouvelle monétique « Izly » du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS). Le groupe Banque populaire Caisses d'épargne (BPCE) l'a développée. Les étudiants pourront payer les prestations du CROUS et d'autres services développés en interne, comme les photocopies ou la laverie, entre autres.

Enfin, les étudiants pourront circuler librement entre les deux régions. La carte leur donnera les mêmes avantages sur la future grande région Bourgogne-Franche-Comté.

Paul-Henri PIOTROWSKY